

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ LYON 1

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE B

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES

Vu Le décret du Président de la République du 4 juin 1930,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Lyon 1,

Vu les pièces justificatives produites par M. FLORIAN ABRY, né le 30 septembre 1987 à ST MARTIN D'HERES (038), en vue de son inscription au Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales option Industrie

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES OPTION INDUSTRIE**

est décerné à **M. FLORIAN ABRY**

au titre de l'année universitaire 2007-2008.

Le titulaire

/OETRY20070514

Le Directeur

Roger LAMARTINE

Fait à Villeurbanne, le 12 janvier 2009

Le Président

Lionel COLLET

